



L'Atout-Lire

École internationale Val-des-Ormes

Vous recevez par courriel, à chaque début de mois, l'Atout-Lire. Ce communiqué est destiné à tous les parents de l'école. Nous le déposons également sur notre site Internet au...

<https://val-des-ormes.cssmi.qc.ca/parents/journal-de-lecole>

FÉVRIER



2024

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
			1	2
				Concertation 3 ^e cycle et AS
5	6	7	8	9
				Concertation 2 ^e cycle
12	13	14	15	16
		Journée « couleurs », sans uniforme et Conte des Dynamos	17h à 18h 15 Friperie organisée par la FEVDO	Concertation 1 ^{er} cycle
19	20	21	22	23
			Festi-Neige (sera remis au 29 février en cas d'intempéries)	Journée pédagogique
26	27	28	29	1 ^{er} mars
		19h CÉ En virtuel - TEAMS		Concertation préscolaire

RAPPEL : Période officielle d'admission et d'inscription pour l'année scolaire 2024-2025

Le CSSMI tiendra sa période d'admission officielle dans les écoles primaires et secondaires du lundi 29 janvier au vendredi 9 février, inclusivement.

Pour les élèves qui ne fréquentent pas actuellement l'une de nos écoles :

- Le parent sera invité à compléter la [demande d'admission en ligne](#) sur le site Web du CSSMI, et ce, **entre le lundi 29 janvier et le vendredi 9 février 2024**. Dans l'impossibilité de faire cette demande via le Web, le parent pourra se présenter à l'école de desserte, en communiquant au préalable avec l'établissement afin de connaître les modalités particulières et pour prendre rendez-vous. [Liste des écoles et coordonnées](#)

Pour les parents des élèves nés à l'extérieur du Canada qui n'ont pas la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente ou qui sont sans statut légal au Canada :

- Communiquez avec le Service de l'organisation scolaire et du transport au 450 974-7000, poste 22313, afin de déterminer les documents requis pour la demande d'admission.

Pour la réinscription des élèves qui fréquentent déjà une école du CSSMI :

- Le parent sera invité à compléter la demande de réinscription en ligne au début du mois de février via le Portail Parents. Un courriel sera envoyé aux parents dès la fin janvier pour les informer de la mise en ligne du formulaire.

Pour une information complète : www.cssmi.qc.ca, section Admission et Inscription.

Dans cette section du site Web, vous y trouverez :

- un moteur de recherche pour trouver votre école de desserte;
- l'information complète sur les Projets particuliers au primaire (musical, alternatif et Programme primaire du Baccalauréat International);
- les formulaires en ligne (disponibles à compter du 29 janvier 2024).



ADMISSION ET INSCRIPTION

RENTÉE SCOLAIRE 2024-2025

Du **29 janvier**
au **9 février 2024**

Nouvelle inscription

POUR QUI ?

- Les enfants de 5 ans
- Les enfants de 4 ans
- Les élèves de niveaux primaire et secondaire qui ne fréquentent pas une école du CSSMI

Réinscription

La réinscription des élèves qui fréquentent déjà une école du CSSMI se fera via le Portail Parents dès le début du mois de février 2024. Toute l'information vous parviendra par courriel à la fin janvier!

Pour tout savoir

Détails, dates importantes et procédure d'inscription au :

cssmi.qc.ca Section → **Admission et inscription**

Service de l'organisation scolaire et du transport
450 974-7000 poste 22313



VOUS SOUHAITEZ INSCRIRE VOTRE ENFANT DANS UN PROJET PARTICULIER RÉGIONAL AU PRIMAIRE?

Voici nos différents programmes :

Alternatif

Musical

Baccalauréat International (PEI)

- Visitez la section Projets particuliers régionaux sur le cssmi.qc.ca pour connaître les critères d'inscription de chacun des projets.
- Rencontre ou vidéo **obligatoire** pour l'inscription aux projets.
- Date limite d'inscription : **14 février 2024**
- **Cette démarche s'adresse autant aux nouveaux élèves qu'à ceux fréquentant déjà le CSSMI.**

Centre de services scolaire
des Mille-Îles
Québec



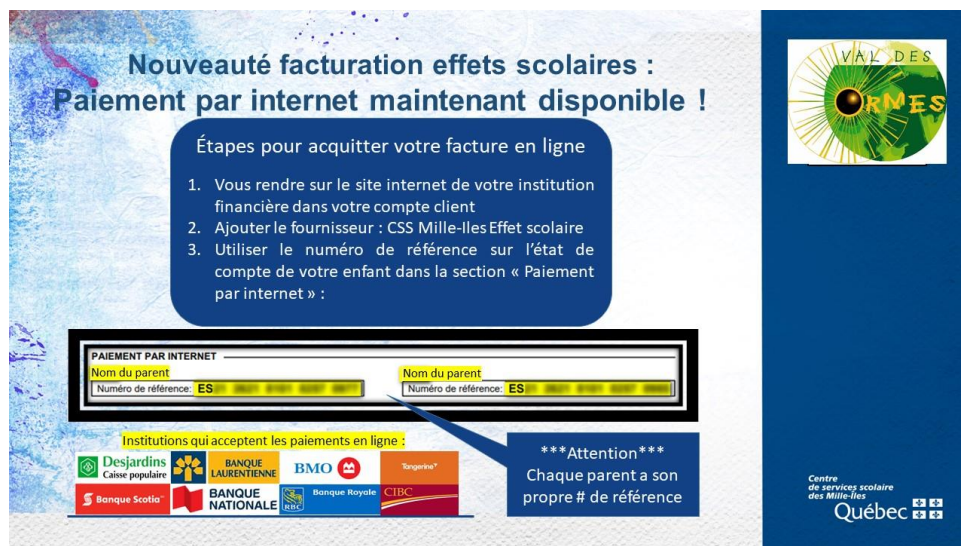
Facturation des sorties et activités éducatives 23-24

Nous avons lancé, le 15 janvier dernier, un état de compte dans Mozaïk pour la facturation des sorties et activités scolaires.



 Nous vous rappelons que la date limite pour acquitter les frais est le 16 février 2024

- Par INTERNET, moyen à privilégier



Nouveauté facturation effets scolaires : Paiement par internet maintenant disponible !

Étapes pour acquitter votre facture en ligne

1. Vous rendre sur le site internet de votre institution financière dans votre compte client
2. Ajouter le fournisseur : CSS Mille-Îles Effet scolaire
3. Utiliser le numéro de référence sur l'état de compte de votre enfant dans la section « Paiement par internet » :

PAIEMENT PAR INTERNET

Nom du parent	Nom du parent
Numéro de référence: ES	Numéro de référence: ES

Institutions qui acceptent les paiements en ligne :

- Desjardins
- Caisses populaires
- BANQUE LAURENTIENNE
- BMO
- Scotiabank
- Banque Scotia
- BANQUE NATIONALE
- RBC
- Banque Royale
- CIBC

Attention
Chaque parent a son propre # de référence

Centre de services scolaire des Mille-Îles
Québec

- Par DÉBIT (INTERAC)
 - Pour ce mode de paiement, vous devez vous présenter au secrétariat selon les heures d'ouverture habituelles ;
- Par CHÈQUE
 - Celui-ci devra être libellé au nom de l'École Val-des-Ormes;
 - Nous vous prions d'inscrire au recto du chèque le nom de votre enfant et son numéro de groupe ;
 - Le chèque pourra être déposé dans le sac d'école de votre enfant afin qu'il puisse le remettre à l'enseignante qui l'acheminera au secrétariat ;
- Nous n'acceptons AUCUNE CARTE DE CRÉDIT.

Relevés fiscaux 2023

Les relevés fiscaux seront disponibles sur le Portail Parents au plus tard le 29 février 2024. Vous y trouverez un reçu d'impôt provincial (relevé 24) et un reçu d'impôt fédéral pour toutes les contributions admissibles de janvier à décembre 2023.

Plan de rattrapage du MEQ

Nous avons travaillé à l'organisation du plan de rattrapage. À notre école, certains élèves recevront du tutorat après l'école ou de l'aide additionnelle en classe. Les parents d'élèves concernés par ce plan de rattrapage recevront une communication sous peu pour expliquer les modalités de soutien offertes.

J'en profite pour remercier tout le personnel qui s'est porté volontaire pour ce projet.

Modification à l'échéancier de l'étape 2 et épreuves ministérielles

Tel qu'annoncé par le MEQ, l'échéancier du bulletin de la 2^e étape a été modifié pour permettre un temps d'apprentissage optimal. Le bulletin de la deuxième étape sera donc accessible aux parents au plus tard le 28 mars, sur le Portail Parents.

De plus, les épreuves de fin d'année pour les élèves de 6^e année compteront pour 10% de la note (et non 20%). Nous sommes toujours en attente du nouveau calendrier des épreuves. Nous vous le communiquerons dès que possible. Vous trouverez tous les détails concernant les dates de remises des bulletins en cliquant [ici](#).

Enseignement des contenus obligatoires en éducation à la sexualité

Annuellement, l'éducation à la sexualité est enseignée en classe selon les contenus prescrits par le MEQ. Ces contenus sont obligatoires depuis 2018. Les thématiques sont réparties selon le niveau de développement des enfants et sont enseignées par les titulaires. Le CÉ approuve annuellement la planification de l'école.

Afin de favoriser la collaboration école-famille dans le dossier, nous vous transmettons des informations sur les contenus qui seront offerts à votre enfant. Le MEQ a produit, à l'intention des parents, une série de feuillets, soit un feuillet par niveau scolaire.

Ces feuillets sont disponible sur notre [site Internet](#) et nous vous invitons à les consulter.

La direction et les enseignants sont disponibles pour toutes questions.

Semaine de reconnaissance du personnel – 12 au 16 février 2024

Nous soulignerons la reconnaissance du personnel-école lors de la semaine du 12 au 16 février prochain. Je tiens à remercier nos Dynamos (OPP) qui se joignent à moi pour organiser cette semaine remplie de petites attention pour notre personnel.

Je saisis également l'occasion et la tribune qu'est l'Atout-lire pour souligner le dévouement, l'engagement et la passion que tout le personnel de l'école Val-des-Ormes déploie pour nos élèves, particulièrement en cette année qui n'est pas comme les autres.



Merci à une équipe formidable qui fait LA différence à tous les jours.

Médicaments et allergies – Rappel important

Une médication peut être administrée par un membre du personnel de l'école, et ce, uniquement lorsque celle-ci a été prescrite par un professionnel de la santé.

Le parent doit fournir une étiquette de pharmacie officielle sur laquelle doivent se retrouver ces quatre (4) informations :

1. Le nom complet de l'enfant;
2. La date d'expiration du médicament;
3. La posologie;
4. Le nom du prescripteur.

Ceci s'applique également aux médicaments vendus sans ordonnance (Tylenol, Advil, Benadryl, etc.), vous devez demander au pharmacien d'apposer une étiquette tel que mentionné ci-haut. De plus, il faut également qu'un formulaire d'autorisation soit signé par les parents.

Bouteilles d'eau réutilisables – Rappel



Depuis quelques années, nous avons des fontaines réfrigérées permettant aux élèves de remplir leur bouteille d'eau réutilisable. Il s'agit d'une façon écologique de s'hydrater!



Merci de rappeler à vos enfants d'apporter leur bouteille d'eau tous les jours. Cela évitera de jeter à la poubelle de nombreux verres à usage unique.

Rappel important – Concertations les vendredis après-midi

En début d'année, vous avez reçu un document sur lequel vous avez précisé l'horaire de votre enfant lors des concertations.

Afin d'assurer la sécurité de tous nos élèves, il est important que nous soyons informés par écrit de toutes modifications apportées à ce qui était prévu (personne qui récupérera l'enfant si autre que les parents, changement d'horaire, etc.).

Merci de votre collaboration!

Ristourne – Photo scolaire (Ferland Photo)

Nous avons obtenu une ristourne de 1039,60\$ pour les photos scolaires. Ce montant sera déposé dans les fonds spéciaux et servira à offrir des activités à tous nos élèves.

Semaine de relâche – Halte scolaire 5 à 12 ans – Maison Parenfant des Basses-Laurentides

Vous pouvez prendre connaissance de tous les détails dans le document en pièce jointe.

Activités des Dynamos (OPP)

Le Festi-Neige aura lieu le 22 février. En cas d'intempéries, l'activité sera remise au 29 février.

N'ayant pu présenter son traditionnel conte de Noël en décembre, celui-ci s'est transformé en conte de St-Valentin. Il n'y a rien à l'épreuve des Dynamos! Les élèves auront donc la chance d'assister à cette présentation le 14 février prochain.

Message de la FEVDO – Fondation école Val-des-Ormes

Friperie FEVDO

Comme les enfants grandissent vite ! C'est pourquoi la Fondation École Val-des-Ormes organise pour vous une friperie lors de laquelle vous pourrez vous procurer des uniformes à petit prix.

Où ? Au gymnase de l'école

Quand ? Le 15 février de 17h00 à 18h15.

Les prix ? Tout est à 7\$

On paye comment ? En argent comptant ou par carte de crédit.

Pourquoi ? En plus de vous faire économiser, tous les dons recueillis par la FEVDO sont réinvestis dans l'école au bénéfice des élèves. C'est en étroite collaboration avec l'équipe-école que sont choisis le matériel et les activités qui sont financés par la FEVDO.

Où déposer les dons d'uniformes ? Vous pouvez en tout temps déposer les uniformes usagés, en bon état, dans la boîte prévue à cet effet, devant le secrétariat de l'école.



Chronique parents - CSSMI



Cliquez [ici](#) pour tout savoir.

*Marie-Ève Ouellet, directrice
Caroline Lamoureux, secrétaire d'école
... et tout l'équipe de Val-des-Ormes*

École Val-des-Ormes

199, chemin de la Grande-Côte, Rosemère (Québec) J7A 1H6
Téléphone : 450 437-5770 • Télécopieur : 450 437-2889 • www.cssmi.qc.ca
vdo@cssmi.qc.ca

Centre de services scolaire des Mille-Îles